

RAPPORT FINANCIER 2018/2019

Rapport rédigé le 10/11/2019 après clôture de l'exercice comptable en vue de la prochaine assemblée générale.

Comptes 2018/2019

Les comptes de l'Association ont, au 31/08/2018, un solde créditeur de **7 523,28 €**.

➤ Dépenses

⇒ Réalisé fin exercice: **36 435,52 €**

Les dépenses de l'Association réglées au 31/08/19 atteignent un montant de 28 912,24 €. Elles comprennent notamment 17 634,26 € pour nos prestataires d'activités annuelles, 1 442,50 € pour ceux des vacances d'automne, 2 578,00€ pour les vacances de printemps. Enfin, la rémunération de nos salariés nous a coûté 5 799,40 € charges sociales incluses.

➤ Recettes

⇒ Réalisé fin exercice: **36 435,52 €**

Les recettes de la saison 2017/2018 atteignent un montant de 27 389,63 €.

▪ Subventions:

La mairie de Sagy nous a attribué 4 000€ de subvention de fonctionnement, 1500 € pour les vacances d'automne et 1500€ pour celles de printemps.

La subvention du conseil départemental est de 700 €.

▪ Cotisations :

La somme de 18 23,13 € correspond aux adhésions annuelles, 604 € pour celles des vacances d'automne 2018, 1 062,50 € pour celles des vacances de printemps.

Budget 2019/2020

1 rue de la Mairie 95450 SAGY

Siret 403 133 630 00018 - Association loi 1901 à but non-lucratif - JO du 23/01/1995
Agrément Jeunesse et Sport n°95-97-JEP-16 / Enregistrement préfecture n°0953011930

➤ **Recettes :**

Les recettes sont alimentées essentiellement par deux grandes catégories :

▪ **Subventions :**

La commune et le conseil général nous subventionnent, les demandes seront faites à hauteur de :

- Mairie : 4 000 € pour le fonctionnement et 3 000€ pour les petites vacances
- Département : 700 €

▪ **Cotisations :**

A ce jour 83 adhérents sont inscrits, contre 83 l'an dernier.

Les activités de l'an passé sont toutes maintenues cette année.

➤ **Dépenses :**

Il y a une augmentation du tarif horaire de l'activité Hip-Hop. Il passe de 45 à 50 euros de l'heure. Quelques séances seront supprimées pour compenser la hausse des dépenses.

Conclusion

Le budget reste équilibré, avec une trésorerie qui se maintiendra aux environs de 6 000 € à la fin de la saison 2019/2020.

Il est à noter que cette somme est nécessaire au démarrage de la saison suivante, et qu'elle est constituée principalement des subventions municipales et départementales.

**Géraldine VELDEMAN,
Trésorière.**